

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU JEUDI 23 MARS 2023 A 19 HEURES LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 23 mars à 19 heures, se sont réunis en séance publique, en les locaux de l'Hôtel de Ville de Gennevilliers, les membres du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, suite à la convocation du vendredi 17 mars 2023 de Monsieur Yves REVILLON, Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, conformément à l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 44

BENEDIC Fabien / CHAILLOUX Marine / LAUGIER Véronique / LE NAGARD Marie-France / MOTHRON Georges / PLOTEAU Jean-François / RYADI Sandra / SAVRY Gilles / SLIFI Nadir / WALKER Damien / AESCHLIMANN Marie-Do / CHRIQUI-MENGEOT Rita / GUILLOT-NOEL Christophe / LETIERCE Valérie / MANCIPOZ André / MARE Guillaume / SITBON Frédéric / BARBIER Gaël / ISABEY Eric / JAUFFRET Anne-Christine / REVILLON Yves / COCHEPAIN Stéphane / DELACROIX Agnès / De MARVAL Josette / LE MOAL Alice / PINARD Patrice / RENAULT Sébastien / ARNOULD Claire / BACHELAY Alexis / CHARREIRE Maxime / DELATTRE Amélie / MOME Michel / MOUMNI Dounia / NARBONNAIS Valentin / SOW Fatoumata / TRICARD Perrine / BINAKDANE M'Hamed / LAFON Carole / LECLERC Patrice / MANSERI Sofia / NOEL Laurent / PEREZ Anne-Laure / TOUMI Délia / PELAIN Pascal.

Pouvoirs donnes a l'ouverture de la seance : 24

BACHA Fatiha représentée par PLOTEAU Jean-François / BOUGEARD Nicolas représenté par BENEDIC Fabien / CHARAIX Céline représentée par LAUGIER Véronique / DE AZEVEDO Tania représentée par LE NAGARD Marie-France / GICQUEL Camille représentée par WALKER Damien / HAMIDA Abdelkader représenté par RYADI Sandra / MECHRIA Ouissam représenté par SLIFI Nadir / PERICAT Xavier représenté par MOTHRON Georges / VALIER France-Lise représentée par SAVRY Gilles / AESCHLIMANN Manuel représenté par MANCIPOZ André / BOURDIER-CHAREF Angélina représentée par AESCHLIMANN Marie-Do / FISCHER Josiane représentée par CHRIQUI-MENGEOT Rita / KAPLAN Isabelle représentée par MARE Guillaume / KHOURY Armand représenté par GUILLOT-NOEL Christophe / RAHAL May représentée par LETIERCE Valérie / MARIAUD Sylvie représentée par REVILLON Yves / LAUER Evelyne représentée par PINARD Patrice / MERCIER Luc représenté par De MARVAL Josette / MUZEAU Rémi représenté par COCHEPAIN Stéphane / BEKKOUCHE Adda représenté par BACHELAY Alexis / CHAIMOVITCH Patrick représenté par SOW Fatoumata / GASMI Samia représentée par NARBONNAIS Valentin / MESTRES Valérie représentée par MOUMNI Dounia / LARIK Leïla représentée par PELAIN Pascal.

ABSENTS: 10

COSTA Catherine / GUILLARD Laurent / LE GAC Thierry / DAD Hicham / SELLAM Naïma / AGOUMALLAH Boumédienne / BEAUSSIER Julien / HEMONET Hervé / ABSSI Chaouki / BENTAJ Abdelaziz.

EXCUSES: 2

EL HADDAD Khaled / HADDOUCHE Bachir.

Monsieur Frédéric SITBON est désigné comme secrétaire de séance (article L.2121-15 du C.G.C.T.).

Le conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine passe à l'examen des projets de délibérations.

I - VIE INSTITUTIONNELLE

2023/S02/001 Communication relative à la désignation des membres de la commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT) de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

II - ADMINISTRATION GENERALE

2023/S02/002 Mise en place de la nouvelle procédure des lanceurs d'alerte au sein de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S02/003 Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine et les communes d'Argenteuil, d'Asnières-sur-Seine, de Bois-Colombes, de Clichy-la-Garenne, de Colombes, de Gennevilliers et de Villeneuve-la-Garenne en vue de la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement, le montage et le suivi de dossiers de subventions.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S02/004 Adhésion de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine à l'Association des Responsables de Copropriété (ARC).

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S02/005 Adhésion de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine à l'Association des Acteurs du Grand Paris.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

III - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

2023/S02/006 Vote des taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères - Exercice 2023.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (63 voix pour, 5 abstentions (M. Fabien BENEDIC, M. Nicolas BOUGEARD, Mme Marine CHAILLOUX, M. Abdelkader HAMIDA et Mme Sandra RYADI)).

2023/S02/007 Remboursement des frais de déplacements des membres du conseil de territoire.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S02/008 Modification du tableau des effectifs au 1er avril 2023.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Fabien BENEDIC, M. Nicolas BOUGEARD et Mme Marine CHAILLOUX ne prenant pas part au vote).

2023/S02/009 Présentation du plan de formation 2023 de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

IV - EAU ET ASSAINISSEMENT

2023/S02/010 Approbation du règlement d'assainissement territorial.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S02/011 Approbation de l'avenant n°1 au contrat de délégation du service public de l'assainissement sur la commune d'Asnières-sur-Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S02/012 Approbation de l'avenant n°1 au contrat de délégation du service public de l'assainissement sur la commune de Colombes.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S02/013 Approbation de l'avenant n°1 au contrat de délégation du service public de l'assainissement sur la commune de Villeneuve-la-Garenne.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

V - AMENAGEMENT URBAIN

2023/S02/014 Approbation de l'avenant n°5 au traité de concession d'aménagement de la ZAC PSA à Asnières-sur-Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S02/015 Approbation de l'avenant n°1 à la convention de participation entre NEXIVILLE 2, l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine et la commune d'Asnières-sur-Seine dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC PSA à Asnières-sur-Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S02/016 Projet de ZAC des Courtilles à Asnières-sur-Seine - Approbation du bilan financier prévisionnel.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. Rémi MUZEAU et Mme Evelyne LAUER ne prenant pas part au vote).

2023/S02/017 Projet de ZAC des Courtilles à Asnières-sur-Seine - Attribution de la concession d'aménagement à la société CITALLIOS.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. Rémi MUZEAU et Mme Evelyne LAUER ne prenant pas part au vote).

2023/S02/018 Approbation de la convention de subvention entre l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, la société CITALLIOS et la commune d'Asnières-sur-Seine, tiers à la concession d'aménagement du projet de ZAC des Courtilles à Asnières-sur-Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. Rémi MUZEAU et Mme Evelyne LAUER ne prenant pas part au vote).

2023/S02/019 Décision de réaliser une évaluation environnementale et définition des modalités de la concertation relative à la modification n°7 du PLU d'Asnières-sur-Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S02/020 Décision de réaliser une évaluation environnementale et définition des modalités de la concertation relative à la modification simplifiée n°8 du PLU de Clichy-la-Garenne.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S02/021 Engagement de la procédure de modification n°9 du PLU de Clichy-la-Garenne, décision de réaliser une évaluation environnementale et définition des modalités de la concertation relative à cette procédure.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S02/022 Définition des modalités de la concertation relative à la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Clichy-la-Garenne pour l'opération d'aménagement du secteur « Seine-Liberté ».

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S02/023 Projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) « Seine-Liberté » à Clichy-la-Garenne - Arrêt de la procédure de consultation pour la concession d'aménagement.

2023/S02/024 ZAC Arc Sportif à Colombes - Cession de la parcelle cadastrée section H310, sise 144, boulevard de Valmy, à ECO.URBAIN SPL.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. Alexis BACHELAY, M. Patrick CHAIMOVITCH, M. Maxime CHARREIRE, Mme Samia GASMI, M. Valentin NARBONNAIS, Mme Fatoumata SOW, Mme Anne-Christine JAUFFRET et M. Patrice PINARD ne prenant pas part au vote).

2023/S02/025 Projet de renouvellement urbain du secteur « Petit-Colombes » à Colombes : Approbation du bilan de la concertation préalable.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (64 voix pour, 2 contre (Mme Amélie DELATTRE et M. Michel MOME)) (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S02/026 Approbation de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain relatif au secteur du Petit Colombes à Colombes, cofinancé par l'ANRU dans le cadre du NPNRU.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (64 voix pour, 2 contre (Mme Amélie DELATTRE et M. Michel MOME)) (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S02/027 Approbation des bilans de la concertation préalable relative aux projets de modification n°5 du PLU de Colombes et n°19 du PLU de Gennevilliers.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S02/028 Décision de réaliser une évaluation environnementale relative aux modifications n°5 du PLU de Colombes et n°19 du PLU de Gennevilliers.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S02/029 Approbation de l'avenant n°2 à la convention cadre pluriannuelle de renouvellement urbain du territoire Boucle Nord de Seine dans le cadre du NPNRU.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (64 voix pour, 2 contre (Mme Amélie DELATTRE et M. Michel MOME)) (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

VI - COMMUNICATIONS

2023/S02/030 Communication des délibérations prises par le Bureau de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2023/S02/031 Communication des décisions territoriales et des marchés publics pris par Monsieur le Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h52.

Fait et affiché à Gennevilliers, le 24 mars 2023.

Yves REVILLON

Maire de Bois-Colombes

Vice-Président du Département des

Hauts-de-Seine

Président de Boucle Nord de Seine

Toute délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification puis de sa transmission au contrôle de légalité préfectoral. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (article L.411-7 du code des relations entre le public et l'administration - CRPA).

Toute délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise par courrier ou sur le site « Télérecours citoyens » (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de sa notification, de sa transmission au contrôle de légalité préfectoral ou à compter de la réponse explicite ou implicite du Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine si un recours gracieux a été préalablement exercé.